

Consultation publique sur la desserte d'autobus :

Une contestation judiciaire retarde la tenue de la consultation

Mercier, le 6 décembre 2017 – Initialement prévue en novembre, la présentation du nouveau service de transport collectif dans le Haut-Saint-Laurent lors d'une séance publique de la Ville de Mercier par des représentants du Réseau de transport métropolitain (RTM) a dû être reportée en raison d'une demande d'injonction faite par le transporteur actuel, dont le contrat arrive à échéance le 31 décembre prochain.

« Comme un juge doit entendre la cause le 12 décembre prochain, le RTM doit attendre la décision judiciaire avant de venir présenter le service », a précisé la mairesse de Mercier, Lise Michaud.

En cas de rejet de la demande par le juge, tout porte à croire que le RTM se rendra à une séance publique d'ici la période des fêtes. « Nous sommes en contact constant avec le RTM, qui collabore avec nous dans ce dossier. C'est pourquoi j'ai confiance que dès l'instant où le litige sera réglé, nous irons rapidement de l'avant avec la présentation à nos concitoyens, ainsi qu'aux élus municipaux de ce nouveau contrat de service. Cette rencontre est très importante pour nous, car les citoyens ont le droit d'être informés correctement et d'être rassurés quant à la desserte d'autobus sur notre territoire », a souligné Lise Michaud.

-30-

Source : Vincent Lanctôt
Direction des communications et des technologies de l'information
450 691-6090, poste 235